

Lettre d'information de la CPTS N°9 - Avril 2026



**SAINT-MAUR OUEST
JOINVILLE-LE-PONT**

[Edito](#)

[A la une](#)

[Agenda](#)

[Interview](#)

L'édito du Conseil d'Administration

Un nouvel évènement annuel proposé par la CPTS aux joinvillais et saint-mauriens

Le Grand Rendez-Vous Santé

Chers lecteurs, chers adhérents,

Le CA de la CPTS envisage d'organiser une journée « santé » afin de rencontrer les usagers du territoire. Cette journée a pour objectif de faire connaître aux usagers de la CPTS les différentes actions menées, notamment dans le cadre de la prévention en santé.

Elle est prévue [dimanche 27 septembre 2026 entre 10h et 18h à Saint-Maur sous réserve de l'accord des Mairies](#) (le lieu sera précisé ultérieurement). Elle se déroulera sous forme de stands et de conférences en lien avec les actions de la CPTS. Nous comptons inviter d'autres acteurs de santé du territoire avec qui nous avons des partenariats.

L'organisation et le déroulement de cet évènement requièrent de nombreuses personnes, tous les professionnels de santé souhaitant participer à cette manifestation sont invités à se faire connaître auprès de notre coordonnateur Amine Zbida ou de Michel Medioni ou en cliquant sur le lien ci-dessous :

Je suis volontaire pour participer à cet évènement



A la une



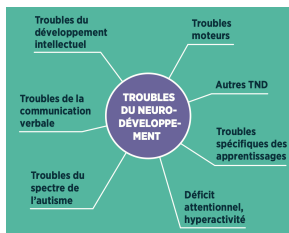
Rejoignez le Groupe d'Échange et d'Analyse des Pratiques (GEAP) de la CPTS

4 réunions par an afin de :

- Rompre l'isolement professionnel en intégrant un espace de confiance entre pairs avec une confiance mutuelle.
- Rejoindre une dynamique collective de travail pour acquérir une meilleure connaissance mutuelle.

Un seul réflexe pour rejoindre le groupe 2024 : contactez-nous par mail : cpts.joinville.stmaur@gmail.com

Du nouveau pour les Réunions de Concertation Pluriprofessionnelle (RCP) !



Après avoir intégré des RCP sur le thème de la santé mentale en 2025 deux fois par an, la CPTS propose des RCP TND animées par Sophie ALLARD, psychomotricienne et Aurélia MAURÉ-BONAL, orthophoniste. Trois sessions ont été proposées et sont d'ores et déjà complètes.

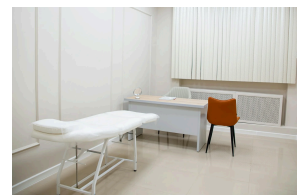
Création d'un groupe de travail sur les Soins Non Programmés (SNP) des paramédicaux et un autre sur les SNP gynéco/santé de la femme

Il y a deux ans, une organisation territoriale sur la gestion des demandes de SNP en médecine générale avait été mise en place.

Dans les prochaines semaines 2 groupes de travail seront formés afin de proposer des modalités de traitement des demandes de SNP concernant les professions paramédicales ainsi que les demandes en lien avec la gynécologie/santé de la femme.

Vous avez connaissance d'une nouvelle installation, informez-nous !

La CPTS est engagée dans le suivi des nouvelles installations afin de les accompagner au plus tôt. Aussi, si vous avez connaissance d'une nouvelle installation, merci de bien vouloir nous la signaler par courriel (Prénom, Nom, Catégorie professionnelle et adresse professionnelle).



Contactez-nous par courriel si vous souhaitez

Une bénévole de l'association EndoFrance dans notre territoire !

EndoFrance est une association Loi 1901 de lutte contre l'endométriose créée il y a plus de 25 ans dont les principales missions sont :

- Soutenir les personnes atteintes d'endométriose et leur entourage en leur offrant des espaces de parole ;
- Informer le grand public sur la maladie en diffusant des informations validées scientifiquement ;
- Agir avec les pouvoirs publics et les professionnels pour améliorer le parcours de soins.

Vous pouvez contacter l'association à l'adresse ci-dessous :

iledefrance@endofrance.org ou encore consulter leurs prochains évènements par territoire en cliquant sur l'image ci-dessous.



Les dates à ne pas manquer



CPTS Saint-Maur Ouest · Joinville-le-Pont

Agenda des prochains événements d'ici la fin du premier semestre

AVRIL 2026

14
AVR

Conseil d'Administration de la CPTS

20h30 **Gouvernance**

16
AVR

Formation — Insuffisance cardiaque

19h30 **Formation**
En partenariat avec la CPTS de Champigny/Marne

MAI 2026

4
MAI

RCP TND — Joinville-le-Pont

12h00 **RCP**

11
MAI

GEAP

20h00 **GEAP**
MSPU de Saint-Maur

19
MAI

RCP — MSP de Joinville-le-Pont

13h00 **RCP**

20
MAI

Assemblée Générale de la CPTS

20h30 **AG**
Hôtel de ville de Joinville

JUIN 2026

9
JUIN

Formation pluriprofessionnelle Santé mentale & périnatalité

20h30 **Formation**
Lieu à confirmer

11
JUIN

Sport Santé pour les seniors

20h30 **Sport Santé**
Hôtel de ville de Joinville

23
JUIN

RCP TND — Joinville-le-Pont

12h00 **RCP**

25
JUIN

RCP

13h00 **RCP**
MSPU de Saint-Maur

interview d'un PS installé à Joinville



Photo libre de droit

Paul WASSON est diplômé de masso-kinésithérapie depuis 2021.

Il a travaillé deux ans (2021-2023) en réanimation pneumologique dans un établissement situé en Essonne puis s'est installé en libéral à Fontenay-sous-Bois jusqu'à mi-2024. Depuis les JO 2024, il a rejoint un cabinet de Joinville-le-Pont (12B, Place e Verdun) où travaillent une orthophoniste et un autre masseur-kinésithérapeute.

Paul possède une forte expertise en neuropathies périphériques (sciatiques, névralgies) et pratique également la kinésithérapie respiratoire chez l'adulte (BPCO, fumeurs) mais pas chez le nourrisson.

Comment s'est passée votre installation ? Avez-vous rencontré des difficultés administratives et/ou organisationnelles que vous n'anticipiez pas ?

Je me suis installé dans un cabinet peu occupé en semaine (mes collègues interviennent en EHPAD et/ou sont à temps partiel). Connaissant le territoire et ayant eu une première activité en libéral dans le département, je n'ai pas rencontré de réelles difficultés.

Êtes-vous en lien avec d'autres professionnels de santé du territoire ?

Avant mon installation à Joinville, je connaissais un seul confrère et je n'avais pas de liens avec les médecins et les autres soignants sur place.

Comment avez-vous entendu parler de la CPTS ?

Par la CPTS Autour du Bois (Saint-Mandé, Vincennes et Fontenay-sous-Bois) en 2023-2024.

Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait faciliter votre quotidien professionnel ?

Il existe un déficit de compréhension mutuelle autour des prescriptions.

Le kiné définit le contenu de la séance mais reste encadré légalement.

Le médecin peut limiter des actes (ex. interdire un massage), exposant le kiné s'il s'écarte de la prescription. La CPTS pourrait aider en favorisant la rédaction de protocoles.

Le fait de consacrer du temps à des réunions proposées par la CPTS vous semble-t-il compatible avec votre activité ?

Les réunions en soirée sont contraignantes après des journées finissant vers 20h. La thématique est déterminante pour mobiliser. Des événements planifiés à l'avance semblent nécessaires, idéalement le week-end, quand les soignants sont un peu plus disponibles.

Si vous pouviez bénéficier d'un service concret demain grâce à la CPTS, lequel aurait le plus d'impact sur votre pratique ?

Un annuaire décrivant les compétences et permettant le filtrage par prise en charge et la mise en relation directe serait utile. Mais cela nécessite une complétude des informations par tous les professionnels de santé du territoire.

Pour plus d'informations



23 rue du Pont de Créteil
94100 Saint-Maur-Des-Fossés

[Visitez notre site internet](#)

[Nous contacter par mail](#)

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)